



## Edito de Madame le Maire

*Chers concitoyens,*

*Après de nombreux week end d'élections, nous connaissons maintenant notre nouveau Président de la République et la composition de l'Assemblée Nationale pour les cinq prochaines années.*

*En ce qui concerne notre commune une nouvelle députée a été élue, Madame Florence GRANJUS.*

*Je tiens à remercier David DOUILLET pour toute l'aide qu'il nous a apportée durant ses deux mandats et espère la même écoute et le même soutien de sa successeure.*

*Le budget 2017 a été voté. Les dotations de l'état ayant fortement diminuées et les prélèvements étant à la hausse, Le Conseil Municipal a été contraint d'adapter les pourcentages des taxes afin de permettre la réalisation de certains travaux indispensables. Celles-ci n'avaient pas évolués depuis le début de notre mandat.*

*Cette année, dans le cadre du programme triennal de voirie, la Route d'Auteuil est en cours de réfection. La cour de l'école aura fait peau neuve pour la rentrée des classes.*

*Les travaux des résidences des Closentes et du Bois Camille se poursuivent. Nous accueillons un grand nombre de nouveaux habitants qui s'impliquent dès à présent dans la vie de la Commune.*

*A notre grande joie, l'effectif de l'école augmente et nous espérons la réouverture de notre deuxième classe dans un avenir proche.*

*La fête du village avec son traditionnel diner suivi du feu d'artifice est prévue le samedi 9 septembre prochain et nous espérons vous y voir nombreux.*

*J'espère que vous aurez toutes et tous passés d'excellentes vacances et vous souhaite une bonne rentrée.*

*Françoise Lénard  
Maire d'Autouillet*

## Fête du village le 9 septembre



La traditionnelle FETE DU VILLAGE aura lieu cette année

le SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

à partir de

19 heures sur le STADE

APERITIF offert par la Mairie  
suivi d'un couscous sous le barnum  
et du superbe FEU D'ARTIFICE MUSICAL

RESERVEZ DES MAINTENANT VOTRE SOIREE !!

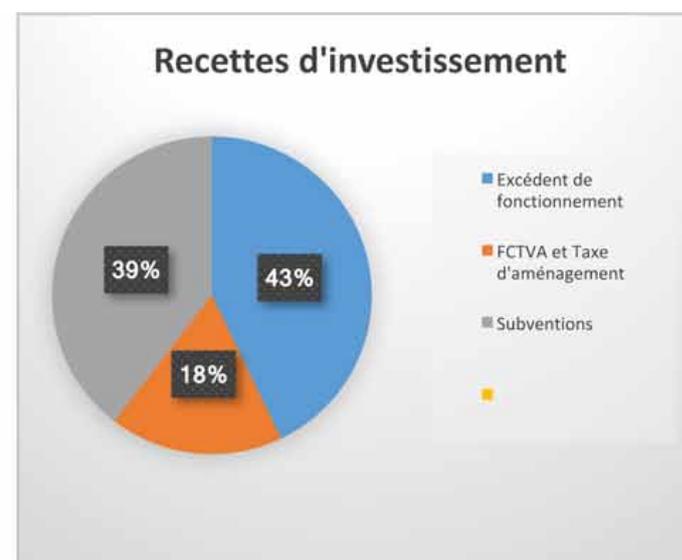
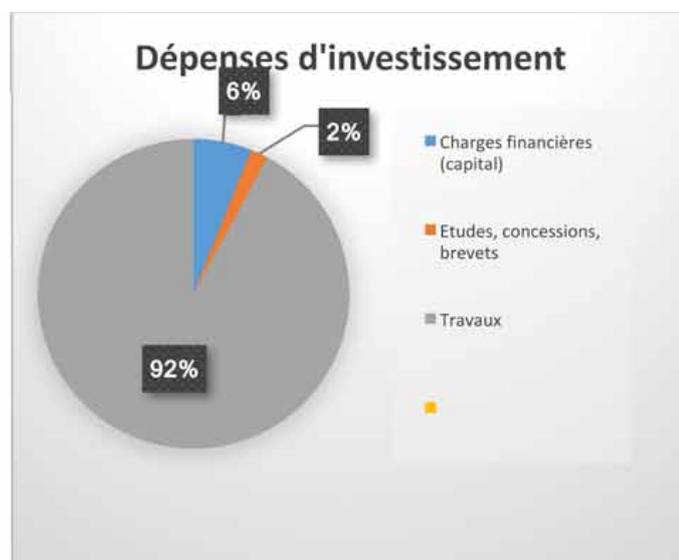
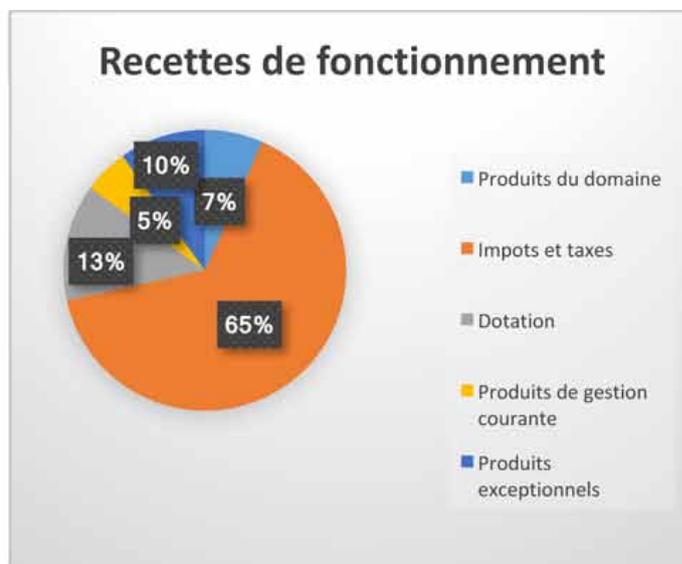
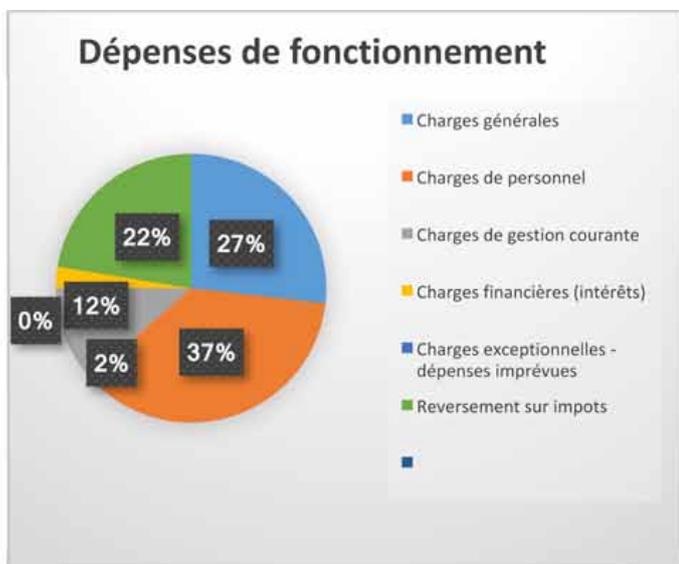
Les invitations et inscriptions seront distribuées  
dans les prochains jours

Nous remercions par avance les bénévoles  
qui souhaitent aider à la mise en place de la fête  
et à tous  
ceux qui contribueront à la confection des desserts.  
S'adresser en Mairie



# Compte administratif 2016

Les résultats budgétaires 2016 présentent un excédent de fonctionnement de 84. 226 € et un excédent d'investissement de 101 585 €. L'excédent de fonctionnement a été affecté au budget primitif 2017, section investissement.



# Budget 2017

Le budget 2017 est impacté par les baisses des dotations de l'Etat et de la hausse des péréquations ( – prélèvement de ressources des communes pour les reverser aux communes dites défavorisées).

Cette politique mise en place il y a plusieurs années impute les recettes de fonctionnement. Elle représente 54,95 % de perte de recettes depuis 2014.

Par ailleurs, le montant des prélèvements a augmenté de 14,44% durant la même période.

De ce fait, Les taux d'imposition, inchangés depuis l'élection du nouveau Conseil Municipal ont été réaménagés a minima.

Cette revalorisation inclut d'une part :

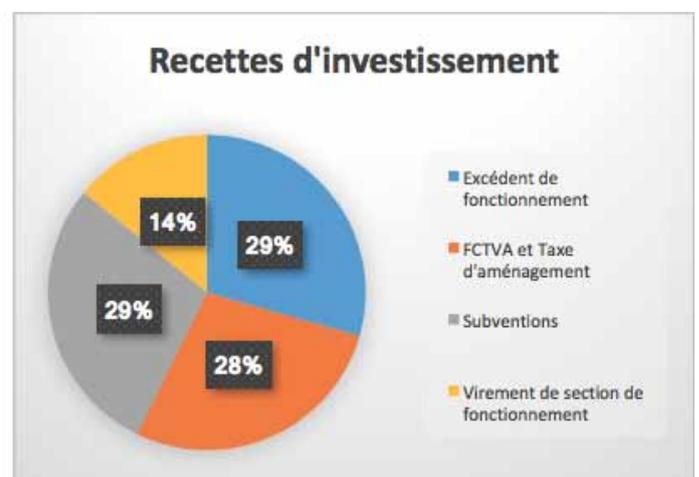
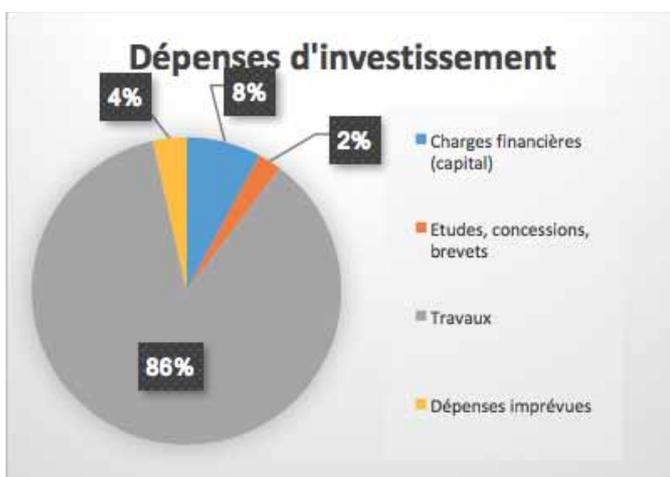
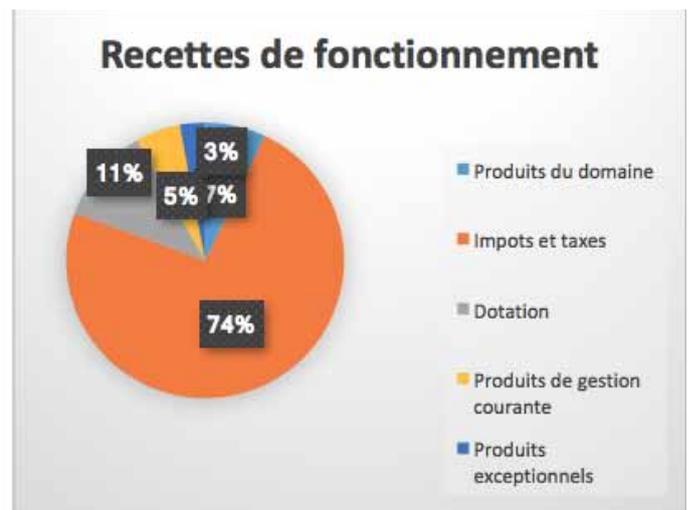
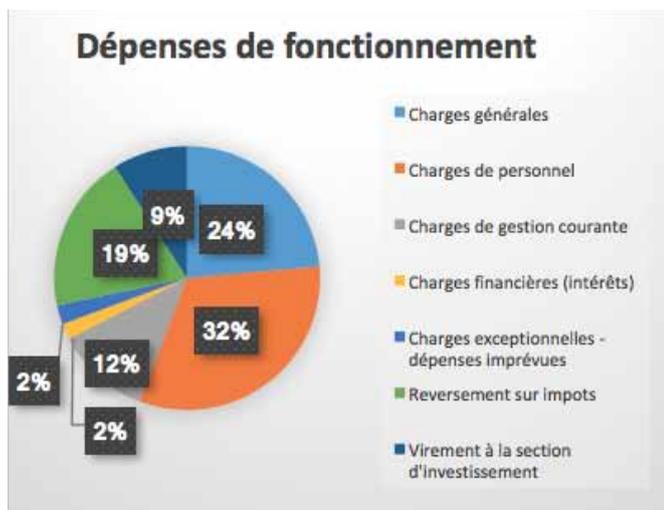
- les frais de la piscine préalablement gérée par le SIVOM qui figuraient sur une autre ligne de la taxe d'habitation. Les montants de ces frais sont donc neutres pour le contribuable.
- D'autre part, La réalisation de travaux d'investissement nécessaires à la valorisation du patrimoine, des mises aux normes obligatoires et à l'entretien de la voirie.

Les taux communaux votés en 2017 sont :

Taxe foncière bâtie : 16,18% - Taxe d'habitation : 8,79% - Taxe foncière non bâtie : 69,02%

Le budget 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

441. 426€ pour la section de fonctionnement - 285. 815 € pour la section d'investissement



### Compte rendu du 26 janvier

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- Approuve les nouveaux statuts de la C.C. Cœur d'Yvelines ;
- Décide de transférer sa compétences « Contribution au SDIS » à l'intercommunalité ;
- S'oppose au transfert de la compétence « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme » à la C.C. Cœur d'Yvelines et demande au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision ;
- Règle des questions diverses

### Compte rendu du 28 mars

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- Approuve le compte administratif 2016 du CCAS ;
- Approuve le compte de gestion 2016 du CCAS ;
- Transfère les résultats du CCAS sur le budget primitif de la commune ;
- Approuve le compte administratif 2016 de la commune ;
- Approuve le compte de gestion 2016 de la commune ;
- Affecte les résultats 2016 au budget primitif de la commune ;
- Vote du budget primitif 2017 de la commune ;
- Adopte l'attribution de compensation de fiscalité de la CCCY ;
- Vote le taux des taxes communales 2017 ;
- Vote l'indemnité du maire et de ses adjoints suite à la modification de l'indice brut terminal ;
- Demande une subvention au titre de la DETR 2017 ;
- Demande l'attribution d'un fonds de concours auprès de la CC Cœur d'Yvelines ;
- Règle des questions diverses dont l'organisation des NAP pour l'année scolaire 2017/2018 le jeudi après-midi en demi groupe. Les activités restent inchangées.

### Compte rendu du 13 juin

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- Demande une subvention au titre du Fonds Départemental de Soutien aux Communes Rurales pour la réfection d'une partie de la toiture de la Maison du Village ;
- Approuve les projets de zonage des eaux usées et eaux pluviales présentés par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Breuil ;
- Maintien des tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Maintien des tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Planifie les nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- Maintien la participation financière des parents aux nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2017-2018
- Renouvelle les contrats pour les intervenants aux nouvelles activités périscolaires pour l'année scolaire 2017-2018 ;

### Compte rendu du 30 juin

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- Désigne un délégué du conseil municipal et ses suppléants afin de siéger au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs ;

Retour sur

## Sortie au Château de Vaux le Vicomte

La visite du château de Vaux le Vicomte organisée par l'ASCA le samedi 6 mai fut une réussite à tous points de vue. En premier lieu cette sortie a affiché complet avec 65 participants. Puis la pluie qui tombait averse depuis le matin s'est arrêtée dès notre arrivée sur les lieux. Cela nous a permis une heure et demi de balade à la découverte du merveilleux parc dessiné par Le Nôtre. Seul petit bémol: les jardins n'étaient pas encore en fleurs mais la perspective sur la statue monumentale dorée d'Hercule, le Miroir d'eau, les magnifiques sculptures animalières, la petite cascade, le grand canal, la grotte nous ont tous enchantés.

Au relais de l'Ecureuil dans les dépendances du château, le diner fut convivial. Nous fûmes tous agréablement surpris par la qualité des plats du menu et par la gentillesse du personnel.

A la sortie du restaurant, le soleil s'était couché laissant place aux 2 000 bougies éclairant parc et château...Magique, magnifique, féérique. Seul(e), en couple, en petits groupes d'ami(e)s nous nous sommes dispersés dans le vaste et somptueux château dont l'éclairage à la bougie créait une atmosphère presque intime. Un orchestre de musique de chambre jouait dans l'imposante rotonde et par chaque fenêtre nous avions le spectacle éblouissant du domaine illuminé.

Un beau feu d'artifice que chacun a pu admirer soit de l'esplanade du château, soit du Miroir d'eau, soit du parc a clôturé cette soirée enchantée.

Après cette visite, nous comprenons mieux ce qui a attisé la jalousie de Louis XIV : la parfaite harmonie entre architecture et paysage grâce au génie réuni de trois grands artistes du XVII<sup>ème</sup> siècle : le jardinier-paysagiste André Le Nôtre, l'architecte Louis Le Vau et le peintre décorateur Charles Le Brun mais surtout le rêve fou réalisé d'un homme de goût : Nicolas Fouquet.



Retour sur

## Spectacle de l'école

Le 24 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année de l'école primaire d'Autouillet dans la salle des fêtes d'Auteuil.

Les enfants ont chanté et dansé au rythme des classiques de Michel Fugain. Ce fut *Une belle Histoire* où les enfants purent dire *Bravo monsieur le monde* et *Faire comme l'oiseau* pour la joie de leurs parents.

Madame Lénard a offert, de la part de la mairie, à tous les enfants un livre adapté à leurs âges et un dictionnaire pour le CM2 qui rentre au collège à la rentrée.

Caroline Chenut, la maitresse, fut remerciée pour cette année passée par un très joli bouquet de fleur.



## Feu de la Saint Jean



Un samedi pas tout à fait comme les autres, une sorcière a élu domicile au milieu de notre terrain de jeux. « Mon dieu qu'elle est laide » disaient certains ; « vite, vite faisons là disparaître » disaient d'autres.

Pas si vite, pour le feu il faut la nuit, et pour la nuit il faut attendre.

Alors nous avons pris l'apéritif, gracieusement offert par la mairie, puis comme il était encore trop tôt, nous avons mangé de délicieux mets salés, sucrés, chacun ayant veillé à pourvoir le buffet de victuailles. Nous nous sommes fait un plaisir de tout finir, jusqu'à la dernière miette.

Le groupe PA TA KES nous a accompagnés pour que le temps passe plus vite. Il a joué des morceaux de son répertoire, puis le DJ a pris le relais avec les musiques des années 80, celles que l'on préfère. Alors on a dansé, dansé, dansé.

Puis la nuit est arrivée, le moment était venu de faire disparaître l'horrible sorcière. A ses pieds nous avons mis le feu qui a dansé, dansé, dansé. Alors elle s'est envolée

en fumée tourbillonnante vers les étoiles, vers d'autres aventures...

Qui sait ?

Le feu scintillait, il faisait doux ce soir-là, alors nous sommes retournés danser, danser, danser.



Retour sur

## Soirée Joe Dassin le 20 mai



La présidente de l'ASCA, Sophie Laski ainsi que l'élue en charge de la culture à Auteuil le Roi, François Canac ont organisé une soirée « Joe Dassin » à la salle des fêtes d'Auteuil-Autouillet. Grâce à eux, j'ai eu le privilège de chanter une partie du répertoire de mon cher et regretté ami avec qui j'ai collaboré en tant que compositeur.

J'étais accompagné du groupe « Couleur Champagne ». Le public était enthousiaste et reprenait en chœur les refrains des chansons dans cette première partie du spectacle.

Un entracte a permis à tous et chacun de consommer à la buvette tenue par l'association « Au fil de Léana » et dont les bénéficiaires permettront une aide à Léana et à sa famille dans leur lutte incessante. Il est gratifiant de savoir que notre spectacle a pu avoir un impact, aussi petit soit-il, sur le bien-être de cet enfant.

Après cette pause, nous avons convié le public à venir chanter avec nous pour une fin de soirée très joyeuse avec la participation de Mme Marie-Christine Chavillon,

maire d'Auteuil.

Nous remercions les communes d'Auteuil et d'Autouillet pour le prêt de la salle des fêtes et toutes les personnes ayant apporté leur aide.

Que du bonheur ! Merci à tous.

Vivien Vallay (compositeur)

## Foire à tout 2017



La foire à tout du 14 mai 2017 s'est distinguée des autres années par un nombre de stand élevé. 46 exposants ! Nous avons craint la pluie et nous avons essuyé une grosse averse au cours de la matinée mais celle-ci n'a entaché en rien la bonne humeur des exposants et de nos bénévoles. Le soleil est revenu. Les badauds ont pu se promener tranquillement et déguster une bonne andouillette-frite, puis au stand «pâtisserie» de la garderie périscolaire, un dessert parmi un choix varié de gâteaux tous faits maison par des mamans ou des grands mères. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué soit à la fabrication de ces douceurs, brochettes de bonbons comprises, soit par leur présence au succès de ce stand.

David Douillet et sa suppléante, Sophie nous ont fait la surprise de leur présence.

L'ASCA tient à remercier tous les membres du comité de la foire à tout. En effet, sur le conseil d'un de nos adhérents, nous avons créé un comité afin de se répartir les différentes tâches. Une quinzaine de personnes est venue apporter leur aide soit en amont (affichage, communication, autorisation, achats etc. ...) soit le jour même (circulation, installation, buvette,

nettoyage) et aussi en aval (retour de matériel, enlèvement des pancartes). Tous ont grandement contribué à la réussite de cet événement.

# Concours jardin Couleurs d'automne

Inscrivez-vous  
au concours des jardins 2017  
COULEURS D'AUTOMNE



*Plantez, semez, participez !*

Vous soignez avec amour votre entrée, le jardin de devant, le tour du portail, toutes choses dont profitent passants et promeneurs.

L'édition 2017 du concours des jardins d'Autouillet portera sur tous ces détails visibles depuis la rue.

L'automne est comme un second printemps avec ses colorations flamboyantes d'arbres et de vigne vierge... et de nouvelles vagues de floraisons : roses, asters, hortensias, rudbeckias, anémones du Japon...

Les visites sur place auront lieu à partir de la mi-septembre.

La remise des prix se tiendra le 11 novembre 2017 à partir de 12 heures dans le jardin de l'église.

Ce sera le moment idéal pour planter et tous les participants recevront un prix.

A cette occasion aura lieu également un échange de graines, boutures et productions du jardin, noisettes, noix, citrouilles, confitures et conserves...



Inscrivez-vous en mairie,  
ou en écrivant à [mairie.autouillet@orange.fr](mailto:mairie.autouillet@orange.fr)  
jusqu'au 11 septembre !

## ATELIER SOINS AUX BUIS ET PYRALE le 16 septembre à 11 h

En broderies de haies, en boules, torsades et autres topiaires, les buis font la fierté de bien des jardins anciens ou contemporains.

Depuis quelques années, la chenille de la pyrale (un papillon de nuit) y fait des dégâts importants.

Cet été, le problème est présent dans de nombreux jardins à Autouillet, Auteuil, Beynes...

Un atelier vous est proposé Françoise Pommet, pendant les journées du Patrimoine, samedi 16 septembre à 11 heures, dans le jardin de l'église, sur les bons gestes face aux attaques de pyrale : diagnostic et suivi, possibilité de traiter en bio. Et en général les soins aux buis, la taille. Avec un message : en cas d'attaque de pyrale, n'arrachez pas vos buis; il y a des solutions.



## La vie des Autouilletois

# Rentrée ASCA

L'ASCA est fière de vous annoncer que 3 nouveaux membres ont été élus à la dernière assemblée générale : Karine Othmani, Séverine Broudieu et Emilie Lefèvre. Ce sont trois jeunes femmes, mères de famille et nouvellement installées dans notre village, pleine d'énergie et d'idées.

Toutes les activités de l'ASCA reprendront entre septembre et octobre 2017 à l'exception de l'atelier informatique : Marche, apéritif littéraire, atelier de méditation de pleine conscience, tarot, atelier de réflexion philosophique, des ateliers enfants pendant les vacances scolaires et les cours de Pilates.



Toutes ces activités ont très bien fonctionné suscitant l'intérêt de nombreuses personnes puisque le nombre de familles adhérentes à l'ASCA est de 125 familles pour 2017.

Pour la rentrée, l'ASCA a le projet d'ouvrir 3 nouveaux ateliers :

- un atelier yoga du rire dirigé par Frédérique Lesage,
- un club de photos bi-mensuel avec des cours donnés par un jeune et talentueux photographe Vincent Zafra
- un atelier mensuel d'oenologie

Comme chaque année, nous serons présentes au **forum des associations du 9 septembre** et y espérons votre visite.

Le programme de toutes ces activités avec les jours et horaires vous sera distribué ou envoyé par mail fin août.

Je reste à votre entière disposition par téléphone 06.11.43.00.99 ou par mail [asca78.sophie.laski@gmail.com](mailto:asca78.sophie.laski@gmail.com) pour tous renseignements ou inscription (certains ateliers sont déjà presque complets comme l'atelier photo).

Bonnes vacances à toutes et tous.

Sophie Laski, Présidente ASCA

## CIVISME

Nous assistons depuis quelques mois à une recrudescence d'acte d'incivismes tels que :

- Dégradations des jeux des petits sur le stade
- Tags sur le mobilier urbain (abribus-bancs sur le stade etc)
- Véhicules garés à cheval sur le trottoir route des Châteaux malgré des rappels par courrier aux riverains
- Véhicules garés sur la placette de retournement rue des Francs Sablons empêchant la benne à ordures de faire demi-tour. Cette placette n'est pas un parking. Si cela perdure la benne ne passera plus dans cette rue. Les véhicules doivent être rentrés dans les propriétés.
- Dépôts sauvages de déchets verts et autres en lisière de chemins.

Ceci n'est bien entendu pas une liste exhaustive de tous les actes d'incivilités que nous déplorons dans notre beau village.

Certains grèvent le budget de la commune car les réparations et les évacuations coûtent cher.

D'autres nuisent grandement à la qualité de vie des concitoyens et mettent la sécurité de la population en jeu.

Il va être procédé à la verbalisation des contrevenants par les services de gendarmerie en ce qui concerne notamment les infractions au stationnement.

# Rezo Pouce, un réseau d'auto-stop organisé pour bouger malin



Notre commune a rejoint l'association Pouces d'Yvelines qui met en place, dans le département des Yvelines, le réseau d'auto-stop organisé nommé Rezo Pouce. 19 communes dans les Yvelines sont partenaires et environ 600 en France à ce jour.

Des panneaux verts ont été implantés dans la commune aux lieux suivants :

- Un panneau à l'arrêt de bus « Haut Village » en direction du Centre
- Un panneau à l'arrêt de bus « Lavoir » en direction de Thoiry, Villiers-le-Mahieu
- Un panneau Route des Châteaux « Place des Chasseur » en direction d'Auteuil, Boissy

Complémentaire des transports en commun, ce dispositif de covoiturage spontané est sans contrainte pour les conducteurs puisqu'il n'y a pas de rendez-vous et aucune obligation.

Les conducteurs et passagers sont identifiés et les arrêts sont repérés ce qui facilite et sécurise la pratique. Une application mobile disponible depuis peu sur Android (bientôt sur IOS) complète le dispositif. Géo-localisés, conducteurs et passagers peuvent ainsi anticiper leur rencontre.

L'inscription, à partir de 16 ans, se fait sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr). Après avoir transmis copie d'une pièce d'identité et signé la chartre, vous pourrez utiliser l'application et recevoir votre kit passager et/ou conducteur (carte de membre, macaron pour les automobilistes...). Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire à l'inscription (document disponible sur le site).

Gratuit et basé sur la solidarité, Rezo Pouce apporte bien plus qu'une solution de mobilité locale et contribue à une vie rurale plus conviviale.

Plus nous serons nombreux plus le système sera efficace.

Alors n'attendez pas, inscrivez-vous et rejoignez la communauté Rezo Pouce !

Contact : [contact@poucesdyvelines.fr](mailto:contact@poucesdyvelines.fr)

[www.facebook.com/poucesdyvelines](http://www.facebook.com/poucesdyvelines)

Information et inscription : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)



## Révisions des tarifs des concessions du cimetière communal

LE CONSEIL MUNICIPAL, a décidé par délibération du 16 mars 2016 de fixer la durée et le montant des concessions et emplacements columbarium du cimetière d'Autouillet selon le tarif ci-après

Concession cimetière 15 ans	150,00 €	Columbarium 5 ans	300,00 €
Concession cimetière 30 ans	300,00 €	Columbarium 10 ans	600,00 €
Concession cimetière 50 ans	600,00 €	Columbarium 15 ans	900,00 €
		Changement de porte du columbarium	100,00 €

## CEREMONIE DE CITOYENNETE



Pour la première fois le samedi 18 mars Madame le Maire accompagnée du 1<sup>er</sup> Adjoint, a organisé une cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux 8 jeunes de 18 ans inscrits sur les listes électorales.

50% et un parent d'un jeune non disponible ont répondu présent.

Dans une courte allocution Mme le Maire a félicité les jeunes de leur inscription et de leur engagement citoyen démontré par leur présence.

Elle leur a rappelé que le droit de vote était une part importante des droits civiques et qu'il est l'expression de notre démocratie qui fait vivre notre devise inscrite dans la constitution

« LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE - .

## RYTHMES SCOLAIRES ANNEE 2017-2018

### ECOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Il a été décidé, après accord de l'Education Nationale de revenir dès la rentrée de septembre à un rythme de 4 jours. Il n'y aura plus école le mercredi matin.

Le Conseil Municipal d'Autouillet a décidé que la garderie périscolaire du mercredi matin refonctionnerait pour les enfants d'Autouillet de l'Ecole maternelle.

Les documents d'inscription ont été distribués au mois de juin.

### ECOLE ELEMENTAIRE AUTOUILLET

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir pour cette année scolaire le rythme de 4 jours et demi. Une enquête a été adressée aux parents à ce sujet pour la rentrée 2018/2019.

Les NAP fonctionneront comme suit :

Le jeudi après-midi de 13h30 à 16 h30 par demi-groupe de 1heure 30.

Initiation aux pratiques sportives : intervenante Mme Aurélie RICHARD

Anglais-bibliothèque : Intervenante Mme Muriel CAILLON.

Les enfants de l'école d'Autouillet ont pu emprunter des livres prêtés par la Bibliothèque pour Tous de Thoiry ce qui leur a donné accès gratuitement à la bibliothèque de Thoiry en dehors du temps scolaire. Ils pourront à nouveau le faire cette année.

Mme Caillon nous fait part de son sentiment : *«Une année que j'ai beaucoup appréciée en compagnie d'enfants très à l'écoute, curieux, participatifs, amusants et sympathiques ».*

Ces deux activités ont rencontré un vif succès l'an dernier auprès des enfants, nous remercions vivement les intervenantes et nous réjouissons pour les enfants qu'ils puissent recommencer une nouvelle année avec elles.



## Etat civil

### Décès

Monsieur RABANT Christian décédé le 07 mars 2017

## Urbanisme

### Permis de construire

M. et Mme SITKO construction d'une maison individuelle Résidence Le Bois Camille lot 8

M.WAGENKNETCH et Mme VAROQUEAUX construction d'une maison individuelle Résidence Le Closente lot 7

M. et Mme HERY construction d'une maison individuelle Sente du Val Cornu

M. et Mme GRANDFILS construction d'une maison individuelle Résidence Le Bois Camille lot 9

Mmes BORCELLE ET BLASCO construction d'une maison individuelle Résidence Le Bois Camille lot 10

M. TILLIER construction d'une maison individuelle Route de Boissy

M. LAURIER et Mme DESPIERRES construction d'une maison individuelle Route de Boissy

M. et Mme HAMMACHE construction d'une maison individuelle

Résidence Le Bois Camille lot 2

M. et Mme BATTAGLIA construction d'une maison individuelle

Résidence Le Bois Camille lot 20

### Demande de travaux

M.PECIAK création d'une extension Sente du Val Cornu

M. et Mme TOUBI pose de fenêtre de toit Rue des Francs Sablons

Mme DASSIN création d'un puit de lumière Rue des Francs Sablons

M. et Mme SALIMIAN construction d'une véranda Rue des Francs Sablons

M. et Mme DE LA RAITRIE modification de façade Allée du Château

M. CHEVALIER modification de façade Route des Châteaux

M. CHEVALIER rénovation de la toiture et pose de fenêtres de toit Route des Châteaux

M. GIARDINA division de terrains à bâtir Route des Châteaux

### Bienvenue aux nouveaux arrivants

M. ROUS

M. CASTELLANI et Mme CAPRON

M. et Mme DELCOR et leurs enfants

M. REMOND

M. BOUILLON et Mme LAVARDE

M.GILLET et Mme BOLAND et leur enfant

M. et Mme BROUDIEU et leurs enfants

M. et Mme OTHMANI et leurs enfants

M. et Mme JALLOULI et leurs enfants

M. SAMSON et Mme HIPPERT et leur enfant

M. et Mme VERDIER DAVIOUD

M. et Mme BARBIERI et leur enfant

M. MANDROUX et Mme. BILLI

M. JOLY et Mme. DAGBERT

M. et Mme QUILLON et leurs enfants

M. DELAVEAU et Mme GRISON et leurs enfants

M. et Mme VALEMBOSIS

M. et Mme DENEPOUX et leurs enfants

M. BSCHORR et Mme GOHON et leurs enfants

M. et Mme TOUBI et leurs enfants

## A noter dans votre agenda



**9 septembre - Fête du village**



**9 septembre - Forum des associations à Thoiry**



**16 septembre : journée du patrimoine / 11h : atelier Buis à l'église d'Autouillet**



**4 octobre : encombrant**



**Vendredi 27 octobre 20h30: concert gratuit du groupe Jazz**

**Rock «Guacamole's Green» à la salle des fêtes Auteuil-Autouillet.  
guacamole-s-green.wixsite.com**



**Samedi 28 octobre 18 H : Surprise Party d'Halloween pour les enfants d'Auteuil et d'Autouillet . Salle des fêtes d'Auteuil-Autouillet.**